

AUTO PIECES

98 RUE DE L'ATLANTIQUE

79200 LE TALLUD FRANCE

Magasin : 0549946936 - Fax :

E-mail : contact@autopieces.fr

Numéro TVA : FR61480870500 - SIREN 480870500 - SIRET : 48087050000018

Forme juridique : SAS - Capital social : 160000 € - Code APE 4677Z

Ville Greffe d'Immat. : NIORT - N° d'immat. RCS : 480870500

Agrément : PR7900006D

**GARAGE AUTO DVS
VALETTE DENIS**

67 avenue jean jaures

34600 BEDARIEUX FRANCE

Vendeur	Caissier
LPHILIPPE 8126	opistomaster 2

Informations client		
Téléphone : 0766194793	Tél livraison : 0766194793	Code client : 4111668602
Numéro TVA : FR12902550565	SIREN : 902550565	SIRET : 90255056500029
Modalité paiement : Prélèvement, date échéance au 31/07/2025		
Livraison à GARAGE AUTO DVS VALETTE DENIS 67 avenue jean jaures 34600 BEDARIEUX FRANCE		
SIRET : 90255056500029 - N° TVA : FR12902550565		

Référence	Désignation	PU HT (EUR)	PU TTC (EUR)	Remise Taux (%)	Remise Montant	Qté	TVA	Total HT (EUR)	Total TTC (EUR)
86453719	Pare boue avant gauche d'occasion NISSAN X-TRAIL 1 PHASE 1 2.2 VDI - 16V TURBO 4X4 LP:73461 Garantie commerciale : 12 mois Ok Date de livraison : 29/07/2025	36,27	43,53	9,99	4,3500	1	B 20.0	32,65	39,18
FDP-TNT	Livraison		0,00	0	0,0000	1	B		0,00
Quantité de produits : 2		Nb lignes d'encaissement : 2		Total remise (EUR)		4,3500	Sous-Total (EUR)		39,18

IBAN : FR76 3004 7142 1100 0729 9620 106 / BIC : CMCIFRPP

ACCEPTANT LE REGLEMENT DES SOMMES DUES PAR CHEQUE LIBELLE A SON NOM, EN SA QUALITE DE MEMBRE D'UN CENTRE DE GESTION AGREE PAR L'ADMINISTRATION FISCALE.

Extrait de nos conditions générales de ventes

Les marchandises ou matériels resteront notre propriété jusqu'au règlement intégral de leur montant (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980). Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur. Le présent document tient lieu de bon de garantie pour les articles ci-dessus désignés. La garantie s'applique conformément aux conditions affichées sur notre point de vente. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce du lieu de notre siège social est seul compétent.

Taux des pénalités exigibles à compter du lendemain de la date de règlement en l'absence de paiement :

Pas d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.

Conditions de garanties consultables sur point de vente ou sur notre site internet : www.autopieces.fr

En conformité avec la loi AGECE (Lutte contre le Gaspillage Alimentaire et l'Economie Circulaire), Auto Pièces est adhérent à un éco-organisme Numéro unique : FR010583_01DQBP lui permettant de déclarer et payer une éco-contribution sur ses emballages ménagers et possède également un numéro unique REP papiers graphiques : FR010583_03TANQ.

A l'occasion de tout retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement. En complément, des pénalités de retard pourront être exigées. Le taux applicable pour le calcul de ces pénalités est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités seront calculées sur le montant TTC de la facture.

Code TVA	Taux	HT (EUR)	TVA (EUR)	TTC (EUR)
B	20,0	32,65	6,53	39,18
Total		32,65	6,53	39,18

Règlement	Date règlement	Montant (EUR)
Total règlements		0,00

Net à payer (EUR)	39,18
Déjà réglé	0,00
Reste à payer (EUR)	39,18

Numéro logiciel :
(NF203) E0361
(NF525) B0439

Nom logiciel :
Opisto 360

Version logiciel :
3.10.4.15

Nb. impressions :
2

Signature :
E0361ILoE
B0439ILoE

Version logiciel duplicata :
3.10.4.15

Signature duplicata :
E0361sXLC
B0439sXLC